



COURS EXTRA-SCOLAIRES DE DELÉMONT ET RÉGION

INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS :

Les **cours extra-scolaires de Delémont et région** sont proposés aux enfants de la 1^{ère} à la 11^e HarmoS, dès 5 ans, domiciliés et scolarisés dans le district de Delémont uniquement.

Chaque cours est facturé selon un tarif propre.

Frais supplémentaires

Pour certains cours, des frais accessoires (matériel, locations, etc) en plus de la finance d'inscription sont à payer à l'animateur à l'occasion du 1er cours.

Réductions :

- Plusieurs enfants de la même famille : Fr. 5.- par cours
- Enfants dont les parents sont membres du CCRD : Fr. 10.- par cours

Chaque enfant peut ne choisir un seul cours lors de l'inscription mais peut également en proposer plus : la répartition se fera selon le nombre d'inscriptions reçues dans la limite des places disponibles.

Informations et inscriptions sur le site www.ccrd.ch.

En vous inscrivant, vous devez avoir vérifié que les horaires du/des cours choisi/s correspondent bien aux disponibilités de votre enfant et que vous avez accepté les conditions financières du cours, émoluments de base + éventuels frais à payer à l'animateur.

L'attribution des activités se fait par tri automatique, en fonction des places disponibles, au terme du délai d'inscription. Vous pourrez consulter les cours qui sont confirmés sur Internet dès le mardi 8 octobre. Vous recevrez ensuite une facture par la poste. L'inscription aux activités est validée uniquement après réception du paiement.

L'inscription aux cours extra-scolaires atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales.

Renseignement du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 au 032 422 50 22 ou à bureau@ccrd.ch.

CONDITIONS GENERALES :

Les enfants sont encadrés pendant l'activité par des adultes responsables.

Les cours extra-scolaires ne sont pas remboursés sauf sur présentation d'un certificat médical ou s'il est annulé par le CCRD.

Les délais d'inscription et de paiement doivent être respectés.

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés. En cas de besoin, le CCRD se réserve le droit d'utiliser ces photos, de manière anonyme.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie.

Tout enfant indiscipliné ou imposé à une activité sans avoir été autorisé par le CCRD sera refusé à l'activité.

Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée et au lieu de rendez-vous. ! Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

ASSURANCES ET RESPONSABILITES :

Les enfants inscrits doivent être assurés contre les accidents par les parents. La responsabilité de l'organisateur pour les dommages subis ou commis par les enfants se limite à partir du moment où l'enfant a été confié à l'animateur et se termine dès que l'animateur signale la fin de l'activité et prend congé de l'enfant. L'organisateur n'est pas responsable des conséquences dues à des comportements excessifs, inappropriés et non respectueux des consignes.

Les parents dont les enfants doivent prendre certains médicaments ou sont sujets à des problèmes de santé et allergies sont priés d'avertir impérativement les responsables de l'activité.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages subis ou occasionnés par des tiers.

En cas d'empêchement majeur, téléphoner ou laisser un message directement au responsable de l'activité (numéro figurant sur votre confirmation d'activité) ou au 032 422 50 22 ou à bureau@ccrd.ch.